



## Comité circulation et stationnement

Je tiens à vous informer qu'un comité de citoyens, composé de Marie Gosselin, Geneviève Noël, Alain Boucher, Marie-Andrée Turgeon, Lyne Gosselin et moi-même, a été créé afin d'analyser, en particulier, les problématiques au bout du village et d'identifier les solutions possibles.

À la suite de quelques réunions, le comité a présenté certaines recommandations au Conseil. Puis un consultant a été engagé par la municipalité pour obtenir des services professionnels en ingénierie et urbanisme, afin de rechercher des solutions pour le volet piétonnier de la rue Horatio-Walker et de faire une étude de signalisation dans le but d'améliorer la fluidité du trafic ainsi que la disponibilité des stationnements dans le village.

À ce jour, deux demandes ont été faites au MTMDET. Une pour interdire le stationnement le long du chemin Royal entre l'entrée sud-ouest du chemin de l'Église et la Chocolaterie, et une autre pour placer une traverse de piétons sur la chaussée du chemin Royal entre la Chocolaterie et la rue Horatio-Walker.

Soyez assurés que l'ensemble du village est au cœur de nos préoccupations et de nos discussions, afin de favoriser, dès cet été, une plus grande fluidité de la circulation sur la pointe de l'île et accroître la sécurité des résidents et des piétons.

Je vous invite à contacter un membre du comité si vous avez des commentaires à apporter.

Lison Berthiaume  
Conseillère municipale  
Responsable du dossier

## Nouvelles de la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille

### Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'avril

*L'enfant perdue*, d'Elena Ferrante. Dernier volume de la série: *L'amie prodigieuse*. Elena Ferrante conclut sa saga de formidable façon.

*Au fond de l'eau*, de Paula Hawkins. Roman par l'auteure de: *La fille du train*.

*La disparition de Stephanie Mailer*, de Joël Dicker.. Dans ce roman passionnant, l'écrivain invite ses lecteurs dans une station balnéaire tranquille où le maire, sa famille et un témoin sont assassinés. Suspense.



*Darker*, de E.L. James.. Le personnage tourmenté de Christian continue sa quête d'amour entamée dans la série des *Cinquante nuances de Grey*.

*C'est le cœur qui lâche en dernier*, de Margaret Atwood.. Nouveau chef-d'œuvre de l'auteure de *La Servante écarlate*. Ce volume fait partie des 20 meilleurs livres de l'année chez l'éditeur Robert Lafont.

*La femme à la fenêtre*, de A.J. Finn. L'auteur nous offre un thriller digne de ce nouveau millénaire, une œuvre sombre au dénouement époustouflant.

## Rotation du printemps. Rappel

Depuis le 26 mars, nous avons effectué la rotation printanière des collections. Des centaines de nouveaux titres sont apparus parmi les romans, les documentaires et les albums, tant pour les adultes que pour les jeunes et les enfants.

Parmi ces nouveaux arrivages, nous attirons votre attention deux séries spéciales qui sont clairement identifiées et mises en vedette au cours des prochains mois. Une première regroupe des ouvrages sous le thème de l'éveil des jeunes à la lecture; la seconde porte sur les dix livres les plus lus au monde.

## Merci

Merci à madame Thérèse Huot et à monsieur Florian Sauvageau pour les livres récemment offerts à la bibliothèque.

## Les services aux abonnés : Votre carte de bibliothèque

Souvenez-vous que votre carte bleue d'abonné à la bibliothèque et son NIP (numéro d'identification personnelle) sont la clé d'accès à plusieurs services en ligne. Si vous n'avez pas votre NIP, demandez-le au comptoir de référence.

En vous branchant sur le site Web du Réseau Biblio : [www.mabibliotheque.ca/cnca](http://www.mabibliotheque.ca/cnca), vous pouvez consulter le catalogue en ligne, accéder à votre dossier d'utilisateur pour renouveler vos prêts, réserver un livre ou annuler une réservation, suggérer une acquisition. Vous pouvez aussi recevoir, par texto, un rappel pour vos retards ou l'arrivée d'une réservation.

La carte vous donne également accès à tous les services en ligne de la bibliothèque dont nous aurons l'occasion de vous parler plus en détail dans nos prochaines chroniques.

*Katherine Tremblay, Marie Blais et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque La Ressource*

## Appel aux bénévoles

« Ne vous demandez pas ce que votre gouvernement peut faire pour vous, mais bien ce que VOUS pouvez faire pour votre gouvernement. » John F. Kennedy, Président des États-Unis.

La vie communautaire et municipale repose beaucoup sur l'implication active et dynamique de ses citoyens. Un grand nombre de projets et de réalisations sont en réalité le fruit de la contribution bénévole de personnes de tous âges dans divers secteurs.

A Sainte-Pétronille, nous avons la chance de pouvoir compter sur des citoyens qui s'impliquent généreusement dans bon nombre d'organismes tels que l'ABIO (Association bénévole de l'île d'Orléans) et la Fabrique paroissiale. Des gens s'impliquent également dans divers secteurs de la vie communautaire municipale :

- Bénévolat à la bibliothèque.
- Implication dans divers comités : Suivi MADA, CCU et comité du boisé.
- Implication dans d'autres activités comme le club de marche, le club de scrabble, pratique du pickleball, Vie active, cours de yoga, etc.

Il y a chez nous une réserve exceptionnelle de talents, de connaissances et d'expériences de divers ordres qui peuvent contribuer précieusement au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Mise au service de la collectivité, cette participation peut être, du même coup, une source de valorisation personnelle par le don de soi et contribue à l'accroissement du sentiment d'appartenance dans votre milieu de vie.

**Une occasion se présente:** la Municipalité entend former dans un proche avenir un **comité des loisirs** pour épauler notre

conseillère municipale, madame Frédérique Vattier dans la réalisation de divers projets. Une implication directe de votre part serait bénéfique non seulement pour vous, vos enfants ou vos petits-enfants, mais plus généralement pour l'ensemble de notre communauté. Il en va ainsi des autres comités où votre apport sera certainement apprécié.

Pour vous inscrire, laissez vos coordonnées à notre directeur général Jean-François Labbé. Il saura acheminer votre demande à la personne concernée.

*Yves-Andre Beaulé, Conseiller municipal*

## Au terme d'un concours à obstacles...

La troisième édition du Concours d'art public de Sainte-Pétronille s'est conclue le 21 mars dernier. Des sept artistes qui avaient manifesté leur intérêt au lancement début décembre, quatre ont présenté leur candidature en janvier. Mais, dans le dernier droit, deux concurrents ont dû se retirer en raison d'engagements et d'échéances qui accaparaient leurs énergies. Reconnaissons que les candidats ne l'ont pas eue facile !

### Une double contrainte

D'abord, cette fois le concours imposait un sujet, car l'œuvre projetée s'inscrit dans le réaménagement du parvis de notre mairie présentement en cours. Cette reconfiguration a pour thème *La mairie au cœur de la vie municipale* et comprend deux volets : l'un, consacré au *territoire*, est illustré par les photos aériennes de Pierre Lahoud, tandis que l'autre, portant sur les *citoyens*, faisait l'objet du concours. D'aucuns pourraient juger le concept un peu « songé », mais n'y a-t-il pas endroit mieux indiqué pour évoquer, par le truchement de l'art, le double champ d'action et de responsabilité d'une mairie?

Et puis il faudra se rappeler le contexte perturbé de la dernière campagne électorale municipale, qui nous aura contraints à reporter le lancement du concours. Conséquence pour les candidats : six semaines en moins pour la recherche d'information, la réflexion sur le thème à exploiter et l'élaboration d'une proposition à présenter.

## L'œuvre gagnante

Ce sont finalement deux projets qu'un jury de trois membres aura évalués. Malgré l'intérêt de la proposition *Voir loin !* de M. Guy Bel, celle du tandem Louise Lasnier et Paule Laperrière, *Gens du bout de l'île*, l'a emporté. Au cours des mois précédents, ces dernières avaient remanié un projet antérieur pour l'ajuster au contexte du présent concours. Les membres du jury en ont apprécié l'originalité et se sont dits impressionnés par la qualité du dossier de présentation.

Fait intéressant, cet hommage rendu aux citoyens de Sainte-Pétronille prendra une forme ludique, interactive et dynamique car, se déplaçant entre trois grands personnages, on se laissera envelopper par leur présence imposante. Et comme l'ensemble donne sur notre parc de loisirs, les enfants sauront utiliser les ouvertures pratiquées dans les silhouettes comme de fenêtres pour jouer ou même se faire prendre en photo !

Soulignant l'arrivée de l'été, l'œuvre primée complètera la réorganisation des abords d'une mairie qui s'était malheureusement vu priver de la majeure partie de ses espaces fleuris.

Bravo à l'équipe gagnante, mais aussi à la Municipalité qui sait reconnaître la place de l'art dans l'espace public, au profit des citoyens et de nos visiteurs.

*Le responsable du concours,  
Robert Martel.*

## Oyez, Oyez !

Nous avons ouï-dire qu'une équipe inscrite sous le nom « Sainte-Pétronille » aurait participé au dernier Pentathlon des neiges.

Si vous étiez membre de cette équipe ou si vous connaissez l'un d'entre eux, merci de communiquer avec la municipalité ou avec moi.

Frédérique Vattier, Conseillère municipale -  
Responsable des Loisirs  
Tél. : 418 828-2270  
[fvattier@stepetronille.com](mailto:fvattier@stepetronille.com)

## Camp de jour de Saint-Pierre et de Saint-François

Pour 2018, la Municipalité subventionnera les parents qui inscriront leurs enfants aux camps d'été de Saint-François et de Saint-Pierre à un montant pouvant aller jusqu'à un maximum de 385 \$ par enfant.

## PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

### AVIS PUBLIC

#### Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, Jean-François Labbé, Directeur Général du Village de Sainte-Pétronille :

Que conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, lors de la session régulière du conseil de Sainte-Pétronille le 7 mai 2018 à 20 h sera déposé le rapport financier de l'année 2017 produit par la firme comptable Mallette.

Donnée à Sainte-Pétronille  
Ce 11 avril 2018

*Jean-François Labbé,  
Directeur Général / Secrétaire-trésorier*

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage visant à revoir les limites des zones R-14 et CO-4 et créer la zone R-20, à même une partie de la zone CO-2, et la zone R-21, à même la totalité de la zone CO-3, de prévoir des normes applicables à ces nouvelles zones.

### Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2018, le Conseil a adopté, par sa résolution 2018-059, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille visant à revoir les limites des zones R-14 et CO-4 et créer la zone R-20, à même une partie de la zone CO-2, et la zone R-21, à même la totalité de la zone CO-3, de prévoir des normes applicables à ces nouvelles zones.

2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le 7 mai 2018 à 19

h30, à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Pétronille au 3 chemin de l'Église.

3. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4. [Le projet de règlement peut être consulté à la mairie :](#)

Le mardi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 16 h30

Le mercredi de 8 h30 à 12 h  
et de 13 h à 16 h30

Le jeudi de 8 h30 à 12 h  
et de 13 h à 16 h30

5. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité au [www.ste-petronille.iledorleans.com](http://www.ste-petronille.iledorleans.com)

Donné à Sainte-Pétronille ce 11<sup>e</sup> jour d'avril 2018

*Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier*

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES  
DONNÉ par le soussigné, Jean-François  
Labbé, de la susdite municipalité,**

### Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 avril 2018, le conseil de la municipalité de Sainte-Pétronille a adopté le règlement #412 intitulé CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

L'objet de ce règlement est d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règlements déontologiques devant guider les membres du conseil.

Le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible au bureau de la municipalité situé au 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, aux heures régulières.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Pétronille ce 4<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

*Jean-François Labbé  
Directeur général / secrétaire-trésorier*

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE- PÉTRONILLE ENTRÉE EN VIGUEUR

### AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que le 3 avril 2018, le Conseil a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT # 411 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 151 DE  
LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-  
PÉTRONILLE DANS LE BUT DE RÉGIR LES  
DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES  
DE TOURISME**

Ce règlement a été approuvé par la MRC l'Île d'Orléans, le 12 avril 2018 et entre en vigueur le 12 avril 2018, tel qu'en fait foi le certificat de conformité délivré ce même jour par Chantale Cormier, secrétaire-trésorière.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du directeur général de la Municipalité.

*Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier*

## Nouvelles heures d'ouverture

Depuis le 19 février 2018, les heures d'ouverture seront les suivantes:

Mardi, Mercredi, Jeudi:

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Notez toutefois, que je m'empresserai de répondre aux urgences que vous pourrez me faire parvenir par courriel ou en laissant un message vocal.

## Nettoyage des terrains

Pour le printemps prochain, il est demandé aux citoyens de **ne pas placer le contenu de leur nettoyage de terrain (tas de sable ou autres) en bordure des rues municipales ou du chemin Royal.** Il est de la responsabilité de chacun de disposer du contenu de leur ménage printanier.

## Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **6 juin 2018.**

## Déchets monstres

La collecte des déchets monstres aura lieu le 6 juin.

### N'est pas un encombrant résidentiel :

Les carrosseries d'automobile, le bois servant à la construction, la tôle et la broche, les machineries agricoles et les carcasses de motoneige. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées.

### Mais alors, qu'est-ce qu'un encombrant résidentiel ?

Articles volumineux ou pesants de façon non limitative, tels les meubles, les articles de ménage, les appareils électriques, les fournaies, les sommiers et matelas, les lits, les réservoirs d'eau chaude, les tapis ou tout autre objet non recyclable ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière.

## Sens unique

Veillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

## Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1er mai.

## Chiens

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

## Collecte des feuilles

La cueillette des feuilles se fera le 10 et 11 mai prochain.

## Pickleball

L'activité revient en juin avec formation et plages de jeu animées.

## Photos de la Fête des glaces

Voici quelques photos de la dernière fête des Glaces à Sainte-Pétronille. Un grand merci à notre photographe, M. Daniel B. Guillot.

